



Règlement du Concours « Proposez votre recette à base de fromage »

Article 1 : Concours proposé par « La Ville de Munster » et « La Maison du Fromage »

Un jeu gratuit, intitulé « Proposez votre recette à base de fromage » qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Munster.

Article 2 : Durée

Ce jeu se déroulera le dimanche 13 septembre, à l'occasion de « la Fête de la Transhumance et de la Tourte ».

Article 3 : Principes du concours

Le concours consiste à réaliser une recette à base de fromage.

Trois catégories sont concernées : entrée **ou** plat **ou** dessert.

Les recettes proposées doivent respecter l'ensemble des règles suivantes :

- La recette doit être une recette à base de fromage ;
- La recette doit être présentée déjà préparée ;
- La recette doit être présentée avec une fiche indiquant : le temps de préparation, le temps de cuisson, la liste complète des ingrédients et leur quantité ainsi que les différentes étapes de préparation de la recette.

Article 4 : Modalités

La participation au concours est ouverte à tous. Les membres de l'organisation ainsi que leur famille ne peuvent pas participer au concours.

La participation au concours implique de la part des participants l'acceptation pleine et entière du présent règlement et du principe du concours.

Le concours se déroule de la façon suivante :

Etape 1 : Le dimanche 13 septembre à 14h45, les candidats sont invités à se présenter avec leur plat déjà préparé à la Salle des Fêtes de Munster, en respectant les règles énumérées à l'article 3.

Etape 2 : Un jury composé de professionnels de la restauration, de représentants de la Maison du Fromage, et de représentants de la Ville de Munster se réunira à 15h pour évaluer chaque plat sur la base de différents critères (respect du thème, impression gustative, aspect esthétique, créativité et originalité) et désigner les gagnants.

Article 5 : Récompenses mises en jeu

Les récompenses en jeu sont les suivantes : plusieurs repas pour 1 ou 2 personnes dans des restaurants de la vallée, un panier gourmand, des entrées à la Maison du Fromage.

Les vainqueurs de chaque catégorie verront leur recette diffusée sur le site internet et la page Facebook de la Ville de Munster.

L'annonce des résultats par le jury se fera aux alentours de 15h45.

Article 6 : Acceptation du règlement et Dépôt du Règlement

La participation implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. La date limite de dépôt des candidatures à la Mairie de Munster est fixée au 1^{er} septembre 2015.



Bulletin d'inscription

À compléter et déposer à la Mairie de Munster avant le 1^{er} septembre 2015, accompagné de la fiche de recette indiquant les ingrédients, les étapes de la recette, et les temps de préparation et de cuisson.

Je soussigné Nom Prénom

Adresse

Tél : E-mail :

Catégorie choisie (cochez la case correspondante) : Entrée Plat Dessert

Souhaite participer au concours « Proposez votre recette à base de fromage » et reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Àle.....
Signature